

### OFFRE D'EMPLOI PERMANENT SAISONNIER

### AGENT AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Municipalité de La Conception est un joyau où il fait bon vivre, où les citoyens sont heureux et tiennent à cœur leur communauté et la richesse des lieux, et où les amateurs de plein air gravent de magnifiques souvenirs dans leur mémoire!

En effet, résider à La Conception, c'est avoir la chance de pouvoir profiter d'un vaste territoire naturel d'au moins 140 km², englobant une trentaine de lacs, une magnifique rivière et des paysages à couper le souffle et une faune impressionnante!

Dans une volonté d'assurer une meilleure protection des milieux naturels sur son territoire, la Municipalité désire engager une ou un agent(e) au Service de l'urbanisme et de l'environnement. Le ou la titulaire du poste travaillera sous la supervision de la directrice du Service et aura comme principal mandat d'effectuer l'inventaire des bandes riveraines des lacs sélectionnés. Il ou elle effectuera les tâches suivantes :

- Réaliser les inspections des bandes riveraines ciblées afin de colliger un inventaire qui sera utilisé par le Service de l'urbanisme et l'environnement;
- À l'aide des outils appropriés, effectuer les prises de mesures requises, prendre des photos et consigner les informations relevées sur le terrain;
- Effectuer des visites auprès des citoyens à des fins d'information et de sensibilisation;
- Signaler les cas de non-conformité et préparer des avis ou constats d'infractions;
- Être la personne désignée pour répondre à toutes questions citoyennes en lien avec le contrôle de la végétation dans la bande riveraine;
- Assurer une communication optimale des dossiers auprès de l'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement;
- Toutes autres tâches connexes.

#### **Exigences**

- Études en technique de l'aménagement et de l'urbanisme, au baccalauréat en urbanisme et environnement, au baccalauréat en études de l'environnement ou dans un domaine similaire;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Avoir une bonne connaissance de la règlementation relative à la protection des milieux humides et hydriques, un atout;
- Posséder des connaissances en lien avec l'identification des plantes, un atout.

# Aptitudes et habiletés

- Expérience et facilité à travailler sur le terrain;
- Avoir à cœur la protection de l'environnement;
- Posséder du tact, de la diplomatie et d'excellentes habiletés en service aux citoyens;
- Facilité à communiquer et vulgariser des concepts légaux, environnementaux et scientifiques;
- Excellente maîtrise du français. Bonne connaissance de la langue anglaise, un atout;
- Sens de l'organisation, débrouillardise, rigueur, autonomie et esprit d'équipe.

## Conditions d'emploi

- Emploi permanent saisonnier débutant en juin et se terminant en septembre (du <u>5 juin au 29 septembre pour l'année 2023)</u>;
- Horaire de travail intéressante : 35 heures/ semaine, du lundi au vendredi (termine à midi les vendredis);
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur : entre 25.10 \$ et 26.73 \$/heure.

## **Avantages sociaux**

- Semaines de vacances;
- Congés mobiles monnayables, lorsque non utilisés:
- Fonds de retraite (employé 7% et employeur 9%);
- Assurance collective:
- Ambiance d'équipe des plus dynamiques et empreinte d'entraide et d'excellentes collaborations.

Les personnes intéressées doivent nous faire part de leur candidature au **plus tard le 21 avril 2023 avant 12h00**, à l'attention de la directrice du Service de l'urbanisme et environnement, Madame Ariane Brisson, à l'une des adresses suivantes :

Au 1371, rue du Centenaire, La Conception (Qc) J0T 1M0 Par courriel à : greffe@municipalite.laconception.gc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte